

Pour répondre aux questions des particuliers, professionnels ou entreprises sur l'accès à la fibre (éligibilité, abonnement, raccordement...)

2 SERVICES D'INFORMATION GRAND PUBLIC

A NOTER : une fois qu'un habitant est abonné à la fibre, son fournisseur d'accès à Internet devient son premier et principal interlocuteur. C'est aussi le contact indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

1- Un site Internet : www.nathd.fr avec un serveur d'éligibilité

contenant des informations sur :

- La disponibilité à l'adresse d'une offre d'abonnement à la fibre (via le serveur d'éligibilité)
- La liste officielle des fournisseurs d'accès à Internet partenaires du réseau auprès desquels s'abonner
- Toutes les étapes du raccordement de l'habitation ou du local professionnel à la fibre
- Des formulaires de contact



ACCUEIL ÉLIGIBILITÉ OPÉRATEURS RACCORDEMENT AIDE FAQ CONTACT MÉTIERS DE LA FIBRE

COMMENT TESTER SON ACCÈS À LA FIBRE ?

1- COMPLÉTEZ LE CHAMP « Q. Saisir une adresse » - AU-DESSUS DE LA CARTE AVEC VOTRE ADRESSE POSTALE

2- REPÉREZ VOTRE HABITATION, CLIQUEZ DESSUS ET UNE FENÊTRE D'INFORMATION S'AFFICHERA.

LÉGENDE DE LA CARTE

La fibre à votre adresse

- Vous avez accès à la fibre
- Fibre en cours de déploiement
- Vous devez demander le raccordement de votre habitation à la fibre

Pas de pictogramme sur l'habitation ou pas d'habitation sur la carte : fibre non déployée à ce jour. [A d'information](#)

Saisir une adresse

Informations

La fibre à votre adresse

✓

S.T RUE DES TISSERANDS

Vous pouvez vous abonner à la fibre.

Choisissez votre opérateur et préparez l'arrivée de la fibre chez vous.

NATHD

Serveur d'éligibilité à l'adresse

2- Pour tout renseignement

Un numéro d'information

ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

0 806 806 006

Service gratuit
+ prix appel